

On donna à Québec en l'honneur du fort Chouayen le nom de Chouayen à une partie du faubourg St. Louis.

Les électeurs de cette partie de la ville votaient avec le gouvernement. (Voir le Canadien de 1810) Delà le mot Chouayen ou chouaien, terme de reproche employé dans la politique jusqu'à ces derniers temps. La chanson page 42 intitulée " Le Chouan " devrait s'intituler le *Chouayen* et les vers du second couplet doivent être

" Par ma foi ça s'rait commode  
Pour nos bons chouayens .  
Qui aim'raient si fort la mode  
D'n'être plus Canadiens."

Du reste si chouayens ne rime pas bien richement avec Canadiens ; chouan en approche encore bien moins. La date de cette chanson est de 1829 ou 1830. Elle est nous croyons de M. Etienne Parent.

---

(5) Page 34.— *Un souvenir de 1837.*

Cette chanson fut composée à Burlington où il s'était alors réfugié, par M. Cartier aujourd'hui premier ministre et procureur-général. Il fit très bien de refuser à cette époque l'hospitalité que notre gracieuse souveraine lui offrait dans son *Château du Pied du Courant*, à Montréal, puisqu'elle devait plus tard lui accorder celle du *Château de Windsor*.

---